

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.09.360**

**Travaux
d'aménagement et
d'extension des
bureaux du site de
Frégeneuil - Lot 16
"Electricité" :
avenant n° 4**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINERapporteur : **Monsieur MERONI****TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT
16 "ELECTRICITE" : AVENANT N° 4**

Par délibération n° 340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 1^{er} juin 2006 a attribué le lot n° 16 « Electricité » à l'entreprise SNEE –ZI n° 3 –16160 GOND PONTOUVRE, pour un montant de 87 509,36 HT, soit 104 661,19 € TTC.

Les trois avenants précédents ont porté le montant du marché à 98 701,77 € HT, soit une augmentation de 12,79 % par rapport au montant initial.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 4 en plus value pour les travaux suivants :

Travaux en plus value :

- | | | | |
|---|--|----------|------|
| - | modification de l'éclairage du bureau R+1 dans atelier mécanique | 251,29 | € |
| | HT | | |
| - | ajout d'un poste informatique dans l'accueil du bâtiment central | 927,74 | € HT |
| - | ajout de luminaire dans archives et reprographie du bâtiment central | 786,84 | € HT |
| - | ajout appliques 26 W bâtiment central | 1 529,44 | € HT |
| - | ajout luminaires appliques 11 W bâtiment central | | 1 |
| | 137,60 € HT | | |

Montant total en plus value 4 632,91 € HT

Travaux en moins value :

- | | | | |
|---|---|------------|------|
| - | suppression luminaires encastrés dans archives, reprographie et circulation | - 957,90 | € HT |
| - | suppression spot 100 W dans circulation | - 68,55 | € HT |
| - | suppression appliques des passerelles | - 1 751,92 | € HT |

Montant total en moins value - 2 778,37 € HT

Le montant de l'avenant en plus value est de 1 854,54 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 30 août 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 13 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 4 au lot n° 16 « Electricité » confié à l'entreprise SNEE – ZI n° 3 – 16160 GOND PONTOUVRE pour les travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 1 854,54 € HT.

Le montant total du marché passe à 100 556,31 € HT soit une augmentation de 14.91 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2313 – rubrique 812, budget annexe assainissement – article 2313, budget annexe eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 octobre 2007	<u>Affiché le :</u> 11 octobre 2007